

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE
de
DONNENHEIM
67170



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2013

Membres présents: Mr REPP Guy – Mr BOCCAGE Jean-René – Mr GRASS Marc – Mr KAPPS Christophe – Mr RITLENG Daniel – Mr GILLIG André – Mr RIVAUD Benjamin – Mme DAVID-ROESCH Christine – Mr SCHISSELE Stéphane.

Membres absents excusés: Mme HASE-TARIANT Brigitte donne procuration à Mr SCHISSELE Stéphane.

Membre absent: Mme OTT-LELLIG Véronique.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 novembre 2012.**
- 2) **Servitude Electricité de Strasbourg.**
- 3) **Délibération investissement salle polyvalente et église.**
- 4) **Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement.**
- 5) **Conformité de la salle polyvalente.**
- 6) **Référendum local du 07 avril 2013.**
- 7) **Réfection du cœur de l'église.**
- 8) **Divers.**

I) Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2012.

Monsieur le Maire soumet aux membres le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2012.

Monsieur RITLENG Daniel demande une explication au sujet de la réserve foncière.

Monsieur le Maire lui explique que la réserve foncière est une ligne budgétaire d'investissement permettant de faire des acquisitions foncières.

Aucune autre observation n'étant formulée, **le Conseil Municipal décide par 9 voix Pour dont 1 procuration d'adopter le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2012.**

II) Servitude Electricité de Strasbourg. (arrivée de Mr GILLIG André).

Monsieur le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal que l'Electricité de Strasbourg a procédé à l'enfouissement de câbles électriques et mis en place un nouveau poste de transformation sur les parcelles cadastrées 160 et 161 section 18 appartenant à la Commune. Monsieur le Maire signale aux conseillers qu'une délibération devra être prise pour permettre d'authentifier l'acte notarié se rapportant à cette servitude.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide par 10 voix Pour dont 1 procuration,**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de convention de servitude concernant ces parcelles.

III) Délibération investissement salle polyvalente et église.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers les travaux ayant été effectués suite aux délibérations prises lors de la séance du 27 novembre 2012, à savoir :

- mise en conformité de l'éclairage « guirlande de Noël + abri de la charrette des pompiers » pour un montant de 2 318,26 € HT soit 2 772,67 € TTC à mandater à l'investissement sous le compte 21534.
- mise en conformité de la salle polyvalente et de l'église pour un montant de 3 609,62 € HT soit 4 317,10 € TTC à mandater à l'investissement sous le compte 21318.

Le Conseil Municipal décide par 10 voix Pour dont 1 procuration,

- d'autoriser le Maire à payer ces deux factures à l'investissement.

IV) Autorisation de liquidation de dépenses d'investissement.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorisation d'engager, de mandater et de liquider avant l'adoption du budget 2013, les dépenses d'investissement ci-dessous indiquées :

Chapitre 21 : Montant global **15 000,00 €**

Article 21318	Autres bâtiments publics	10 000,00€
Article 21534	Réseaux d'électrification	5 000,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 10 voix Pour dont 1 procuration, d'autoriser le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement ci-dessus formulées. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2013.

V) Conformité de la salle polyvalente et de l'église.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des travaux de conformité et de mise aux normes au niveau de la sécurité ont été réalisés. Un courrier ainsi que les documents prouvant la réalisation de ces travaux seront transmis à la Commission de sécurité.

VI) Référendum local du 07 avril 2013.

Monsieur le Maire informe que le 07 avril 2013, les Alsaciens seront consultés par référendum pour approuver ou non le projet de fusion du Conseil régional et des Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble des conseillers municipaux est cordialement invité à participer au dépouillement à l'issue des votes du référendum local.

Sous la Présidence du Maire Guy REPP, les différents Bureaux seront ainsi organisés :

Référendum du 07 avril 2013	
8h00 à 10h30	Mr KAPPS Christophe Mme DAVID-ROESCH Christine Mr SCHISSELE Stéphane
10h30 à 13h00	Mr BOCCAGE Jean-René Mme BOCCAGE Brigitte Mr RITLENG Daniel
13h00 à 15h30	Mr REPP Guy Mr GILLIG André Mr RIVAUD Benjamin
15h30 à 18h00	Mr GRASS Marc Mme HASE-TARIANT Brigitte Mme OTT-LELLIG Véronique

VII) Réfection du cœur de l'église.

Monsieur le Maire soumet aux conseillers la demande faite par le Conseil de Fabrique concernant la réfection du cœur de l'église, et en particulier le mobilier doré à l'or fin. Monsieur le Maire a pris l'attache du Conseil Général dans le but de pouvoir bénéficier de l'aide technique et financière pour la rénovation du cœur. L'objectif commun du Conseil de Fabrique et du Conseil Municipal étant de valoriser le patrimoine du village, Monsieur le Maire tiendra les conseillers informés de l'évolution de ce dossier.

VIII) Divers.

Monsieur SCHISSELE Stéphane soulève le problème de l'éclairage public. Monsieur le Maire lui répond que la Communauté de Communes va essayer de remédier très rapidement à ce problème de défaillance de l'éclairage public dans la rue Principale. Dans un premier temps il sera procédé à la réalisation d'un diagnostic de dépannage, qui par la suite permettra de faire les réparations nécessaires.

Monsieur RITLENG Daniel demande quelques précisions quant au badge qui sera attribué à chaque foyer pour avoir accès à la déchetterie à partir du 1^{er} mars 2013. Monsieur le Maire fait savoir aux conseillers municipaux que les demandes des badges seront déposées en mairie de Donnenheim, puis transmises à la Communauté de Communes qui se chargera de la commande groupée pour toutes les communes faisant partie de la COMCOM. Les badges seront à récupérer à la mairie de Donnenheim.

Madame DAVID-ROESCH Christine souhaite avoir quelques informations au sujet de la redevance incitative et de la nouvelle poubelle à puce. Monsieur BOCCAGE Jean-René fait savoir aux conseillers municipaux qu'une réunion d'information se tiendra courant du deuxième trimestre 2013. Il souligne bien le fait que tous les habitants de la commune de Donnenheim y seront conviés. Un fascicule a d'ailleurs déjà été distribué à chaque foyer de la Commune.

Aucun point divers n'étant soulevé, Monsieur le Maire clos la séance.

NOMS DES ELUS	SIGNATURES
Monsieur REPP Guy	
Monsieur BOCCAGE Jean-René	
Monsieur GRASS Marc	
Monsieur KAPPS Christophe	
Monsieur SCHISSELE Stéphane	
Madame HASE-TARIANT Brigitte	Procuration à Monsieur SCHISSELE Stéphane
Madame DAVID-ROESCH Christine	
Monsieur RITLENG Daniel	
Monsieur RIVAUD Benjamin	
Madame OTT-LELLIG Véronique	Absente
Monsieur GILLIG André	